

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Phillipoteaux, 19 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (50r, 51v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Phillipoteaux, 19 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43029>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 janvier 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Phillipoteaux](#)

Lieu de destination Sedan (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin demande à son correspondant de plaider sa cause au tribunal dans un procès qui lui est intenté par Corneau frères, défendus à Charleville par Millard, dont l'audience a été repoussée au 8 février 1864. Godin explique à Philippoteaux que son intention est de suspendre l'action de Corneau frères en contrefaçon par un procès en déchéance du brevet concerné.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Millard \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 19 janvier 1866

50

Monseigneur

je vous prie l'honneur de vous proposer
de prendre la défense de mes intérêts
dans une question industrielle que M. H.
Cornecu s'est donné de soutenir contre
moi en me intitulant un procès en contrefaçon
de produit pour lequel il prétendait être
établissement breveté

l'affaire devait être placée le 11 Jan
à Paris à Chantilly où M. Miller déposa
par M. Cornecu de Soutomie le procès
à consenter à une union qui je crois
devait être faite au bénéfice prochain

il devrait donc urgent de constituer mon
avocat et je déclarais vous me laisser le
soin de vous vous charger de mon affaire
d'autant M. Cornecu agit en contrefaçon

je entendu dire que vous me
chargez que des procès dans lesquels le bon
droit est au dément de suis. est une affaire
semblable que je propose à vos soins

je ne connais industriel et je toujouars
bienveux de contrefaçons je n'ai jamais
cherché à contrefaire personne aussi
mon intention est elle non de me défendre
sur la question de contrefaçon mais

Monseigneur P. Hippolyte a écrit à M. Van

de la suspendre l'exécution ou empêcher
par un procès en diffamation de briser leur
liens les appuient pour exercer des pressions
contre moi: et cela en vertu de l'article 34
de la loi sur les brevets.

je me chargerais de vous le trouver bon
d'apporter une page la question de fait
d'une manière aussi prompte pour la leur
faire bien comprendre et je pourrais a
nos soins de mettre en somme les points
de droit et leur application, sur lesquels
je m'intéresserai avec vous aussi tôt que vous
me le faire faire l'honneur de me dire que
vous ne déposez à ce que vous meurtriez
votre voisins en me apprenant mon
que vous avez empêché mon avocat
d'avoir avoir obtenu l'assurance
de ma parfaite considération

Godin